

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE 2018-2019

ACCUEIL DE LOISIRS À EGLISOLLES



AMBERT
LIVRAOIS
FOREZ



MAISON DE L'ENFANCE
LE BOURG, 63840 EGLISOLLES
04.73.72.31.23
DIRECTION : DAYANA BESSON

I. Introduction

A. Rappel des intentions éducatives de l'organisateur

Développement et épanouissement de l'enfant :

- Elargir les connaissances et les pratiques de l'enfant.
- Apprentissage ludique
- Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Favoriser l'accès à l'éducation

Les valeurs de la citoyenneté (permettre à l'enfant de devenir un citoyen actif et écoresponsable)

- Promouvoir les valeurs de citoyenneté, de justice, de solidarité et de tolérance
- Contribuer à la formation du citoyen
- Développer les liens intergénérationnels
- Favoriser la prise de conscience des enjeux environnementaux

Favoriser la découverte de son territoire :

- Partenariat avec les acteurs locaux (associations, artisans, clubs...)
- Activités de plein air en favorisant l'accès aux richesses naturelles
- Ateliers découverte

Respect du rythme de l'enfant :

- Adaptation des activités en fonction de l'âge de l'enfant
- Répondre aux besoins et attentes de l'enfant
- Accompagner à son rythme vers l'autonomie

B. Contact

Organisateur

Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

15 rue du 11 novembre

BP71

63600 AMBERT

04.73.72.71.40

La Communauté de Communes est présidée par Monsieur Jean-Claude DAURAT.

La vice-présidente en charge du pôle Enfance Jeunesse est Madame Stéphanie ALLEGRE-

CARTIER et le directeur du pôle est Monsieur Louis-Jean GOUTTEFANGEAS. Madame LABOISSE

Laurie est responsable des accueils de loisirs.

Accueil de Loisirs

Maison de l'enfance

Le Bourg

63840 EGLISOLLES

04.73.72.31.23 ou 06.07.01.60.06

alsh.eglisolles@ambertlivradoisforez.fr

II. Diagnostic

La Communauté de Communes Ambert Livradois Forez s'est inscrite dans une démarche où l'éducation est au centre de ses priorités. C'est pourquoi elle met à disposition une Maison de l'Enfance ainsi que son personnel pour répondre aux différents besoins de la vallée de l'Ance.

La Maison de l'Enfance d'Eglisolles souhaite mettre en place des actions cohérentes et coordonnées (culturelles, sportives, Environnementales..) sur ses différents services qui sont ALSH, le RAM et la ludothèque. Elle développe des partenariats avec les différents acteurs institutionnels et locaux pour répondre au mieux aux différents besoins des enfants et des jeunes afin d'œuvrer vers une éducation partagée. L'objectif étant de réunir et mobiliser les différents acteurs du territoire en le proposant de manière égalitaire aux enfants du secteur de la Vallée l'Ance afin de faciliter l'épanouissement, la curiosité et la réussite scolaire de chacun.

A. Diagnostic du territoire de la structure

La Maison de l'Enfance a été créée en 2014. Elle se situe à Eglisolles sur un territoire rural situé à l'Est de l'Auvergne en limite avec le département de la Loire, est une zone de moyenne montagne, faisant partie du Parc Naturel Livradois Forez.

La Vallée de l'Ance s'étend sur 40 kilomètres du Nord au Sud, la mobilité est un point majeur à prendre en compte dans la vie quotidienne de ses habitants.

L'une des particularités de cette vallée, est la présence importante de résidences secondaires, influant sur la densité de population et le type de fréquentation de l'Accueil de Loisirs.

B. Diagnostic du public

Le public concerné est un groupe d'enfants dont le nombre varie entre 20 et 45 selon les périodes. L'âge des enfants est compris de 3 ans révolus à 12 ans inclus voir plus ; ils proviennent essentiellement de la vallée, mais aussi des départements environnants pour ceux qui sont en vacances dans la famille (grands-parents, oncles et tantes, résidences secondaires...). Certaines activités sont également proposées ponctuellement à destination des tranches d'âges supérieures (pré-ados, ados).

Il est à noter que certains enfants accueillis bénéficient d'un suivi médico-psychologique. Cet accueil demande une attention particulière de la part de l'équipe encadrante.

III. Les objectifs

Objectifs généraux

Evaluation

Objectifs opérationnels

Les Moyens pour y répondre

1) Permettre à l'enfant et à l'équipe d'animation de devenir des citoyens actifs

a) Promouvoir les valeurs de la république

a-1) Apprendre à vivre ensemble

✓ Mise en place et apprentissage des règles de vie au sein de l'ACM

- ✓ Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité
- ✓ Favoriser l'entraide
- ✓ Promouvoir le respect

Evaluation

- ✓ Autonomie
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Respect des règles de vie
- ✓ Prise d'initiative
- ✓ Ambiance

a-2) Favoriser la liberté d'expression

- ✓ Être à l'écoute
- ✓ Temps de paroles
- ✓ Création d'outils (mur d'expression, boîte à idée, cahier de bord etc...)
- ✓ Avoir le droit de donner son avis

Evaluation

- ✓ Répartition des temps de paroles
- ✓ Utilisation des outils mis en place
- ✓ Être disponible
- ✓ Vérifier que tout le monde s'exprime

a-3) Favoriser la laïcité

- ✓ Eviter le prosélytisme
- ✓ Respecter les croyances de chacun
- ✓ Respecter les différences

Evaluation

- ✓ Bien être de l'enfant et des familles

a-4) Favoriser l'équité

- ✓ Prise en compte des CSP, handicaps etc...
- ✓ Prise en compte des besoins de chaque enfant ou du collectif
- ✓ Prise en compte des besoins de l'équipe soit individuel ou collectif (formation, expérience...)
- ✓ Favoriser l'équité au sein des partenaires
- ✓ Favoriser la mixité fille/garçon au sein de l'équipe d'animation mais aussi auprès des enfants

Evaluation

- ✓ Proposer des solutions à chaque besoin
- ✓ Des projets ont été proposés à tous les partenaires

b) Promouvoir les valeurs de la citoyenneté, de la justice, de la solidarité et de la tolérance

b-1) Développer les liens intergénérationnels

- ✓ Mélange des générations au sein de l'équipe d'animation et auprès des enfants
- ✓ Proposer de manière régulière des rencontres avec l'EPHAD
- ✓ Favoriser les rencontres inter-centres

Evaluation

- ✓ Vérifier que dans la programmation du centre que les enfants moins de 6 ans et de plus de 6 ans soit mélangés
- ✓ Savoir combien de rencontre ont eu lieu avec l'EPHAD (notion de régularité)
- ✓ Combien de rencontre inter-centre ont été programmées

b-2) Favoriser la prise de conscience des enjeux environnementaux

- ✓ Favoriser le développement durable au sein de notre ACM
- ✓ L'enfant devient acteur et créateur de projet
- ✓ Prise en compte de la législation en vigueur
- ✓ Prise en compte des prérogatives de l'Etat
- ✓ Prise en compte des directives de la CCALF
- ✓ Prise en compte du nouveau territoire
- ✓ Développer des activités à pédagogie actives

Evaluation

- ✓ Vérification de la mise en place du développement durable
- ✓ Prise d'initiative par les enfants
- ✓ Contrôle DDCS, CAF, DEKRA etc...

2) Répondre aux attentes, besoins et développement de l'enfant

a) Favoriser l'accès à l'éducation

a-1) Proposer des activités éducatives diversifiées

- ✓ Activités environnementales
- ✓ Activités manuelles
- ✓ Activités d'expression
- ✓ Activités de vulgarisation scientifique et technique
- ✓ Faire des sorties culturelles
- ✓ Proposer des jeux coopératifs et collectifs
- ✓ Proposer des activités favorisant l'imaginaire

Evaluation

- ✓ Diversifier les activités
- ✓ Evaluation des activités par les enfants
- ✓ Retour des familles

a-2) Apprentissage de la vie en collectivité

- ✓ Permettre à l'enfant de trouver sa place au centre
- ✓ Apprendre à vivre et à faire ensemble
- ✓ Être capable de prendre en compte l'avis de chacun et de l'accepter
- ✓ Permettre à l'enfant d'être acteur au sein de son ACM
- ✓ Prise de conscience du rôle et des missions de chaque personne de l'équipe de la Mde
- ✓ Respect du personnel encadrant
- ✓ Respect des locaux et du matériel
- ✓ Expliquer et faire respecter les règles de vie au sein du CL

Evaluation

- ✓ Respect de la vie en collectivité
- ✓ Les tâches collectives sont réalisées avec entraide et écoute de chacun
- ✓ Détérioration ou non du matériel
- ✓ Des outils sont mis en place pour comprendre le rôle et les attentes de chacun
- ✓ Politesse
- ✓ Bienveillance

a-3) Prendre en compte toutes les CSP, handicaps...

- ✓ Assurer l'intégration de tous les enfants
- ✓ Ne pas faire de différence

- ✓ Sensibiliser l'enfant à la différence

Evaluation

- ✓ Par la mixité
- ✓ Le climat au sein du groupe
- ✓ Echanges avec les familles

b) Elargir les connaissances et les pratiques de l'enfant

b-1) Travailler en amont les contenus d'activités

- ✓ Savoir (connaissance générale)
- ✓ Savoir être (comportement)
- ✓ Savoir-faire (technique)

Evaluation

- ✓ Les enfants ne s'ennuient pas
- ✓ Les enfants participent
- ✓ Les moyens disponibles

B-2) Proposer des activités diversifiées

- ✓ Proposer des activités à thème
- ✓ Varier les types d'activités
- ✓ Créer des espaces de jeux et d'expression

Evaluation

- ✓ Les enfants ne s'ennuient pas
- ✓ Les enfants participent
- ✓ Les moyens disponibles
- ✓ Vérifier que tous les types d'activités ont été proposés

C) Respect du rythme de l'enfant

C-1) Aider l'enfant à évoluer à son rythme

- ✓ Créer des activités ludiques par tranches d'âge
- ✓ Permettre à l'enfant de choisir
- ✓ Mise en place du temps calme pour les 6-12 ans après les repas
- ✓ Mise en place de la sieste pour les moins de 6 ans après les repas
- ✓ Donner la parole aux enfants
- ✓ Etre à l'écoute

Evaluation

- ✓ Fatigue des enfants
- ✓ L'enfant prend de plus en plus d'initiative
- ✓ Réel échange entre les enfants et les animateurs
- ✓ Progression de l'enfant

C-2) Développement de l'autonomie de l'enfant

- ✓ Mis en place de signalétique (ex : consommation eau, lumière etc...)
- ✓ Rendre les enfants acteurs de leur propre apprentissage
- ✓ Mise en place d'activité à la carte
- ✓ Se rendre disponible auprès des enfants
- ✓ Amener de manière ludique et constructive

Evaluation

- ✓ L'enfant prend de plus en plus d'initiative

- ✓ Réel échange entre les enfants et les animateurs
- ✓ Progression de l'enfant
- ✓ Retours et échanges avec les familles

3) Favoriser la découverte de son territoire

a) Partenariat avec les acteurs locaux

a-1) Favoriser la venue d'intervenant au sein de l'ACM

- ✓ Montrer, valoriser la diversité et la spécificité des acteurs du territoire
- ✓ L'équipe d'animation est force de propositions

Evaluation

- ✓ La qualité des interventions
- ✓ La diversité des intervenants
- ✓ Le nombre d'intervenant
- ✓ La répartition des interventions sur l'année pendant l'ALSH

b) Activités de plein air favorisant l'accès aux richesses naturelles

b-1) Favoriser les sorties extérieurs sur le territoire

- ✓ Aller à la rencontre des acteurs locaux
- ✓ Valoriser le patrimoine
- ✓ Utiliser l'espace environnement
- ✓ Activités géocach

Evaluation

- ✓ La qualité des sorties
- ✓ Diversités des sorties
- ✓ Quantité des sorties
- ✓ Répartitions des sorties pendant les temps ALSH

4) Communication

a) Favoriser l'échange entre les parents et l'équipe

a-1) les temps d'activités

- ✓ Permettre aux parents d'assister à la fin des activités du matin ou de l'après-midi (15 min)

Evaluation

- ✓ Mesurer la fréquentation

a-2) Les temps informels

- ✓ Proposer une petite collation
- ✓ Faire un accueil échelonné

Evaluation

- ✓ Mesurer la fréquentation

a-3) Les moyens de communications externes

- ✓ Distribution des programmes ALSH aux partenaires
- ✓ Affichage des programmes sur le territoire
- ✓ Programme transmis par mail
- ✓ Programme transmis dans toutes les écoles du territoire (dans chaque classe)
- ✓ Oral (Valoriser le CL)

Evaluation

- ✓ Retour des familles
- ✓ Retour des enfants
- ✓ Retour des élus
- ✓ Retour des partenaires

a-4) Moyen de communication interne

- ✓ Faire le retour sur la journée de l'enfant
- ✓ Donner les informations sur les sorties
- ✓ Être attentif aux objets et habits des enfants
- ✓ Prévenir les parents en cas de problème
- ✓ Être capable de répondre aux questionnements des parents
- ✓ Ne pas se contredire devant les parents
- ✓ Affichage du projet pédagogique
- ✓ Etablir une relation de confiance

Evaluation

- ✓ Retour des parents

b) Echanges entre les enfants et l'équipe d'animation

b-1) Pratiquer une communication ouverte

- ✓ Etablir une relation de confiance
- ✓ Rendre vivante l'activité
- ✓ Etre à l'écoute
- ✓ Respecter les règles de vie
- ✓ Se rendre disponible
- ✓ Prendre en compte ses envies
- ✓ Faire un mur d'expression

Evaluation

- ✓ Si l'enfant demande à revenir
- ✓ Outils mis en place et utilisés
- ✓ L'enfant se confie
- ✓ L'enfant exprime son bien être

c) Echanges au sein de l'équipe

c-1) Favoriser la vie en équipe (relationnel)

- ✓ Mis en place d'un cahier de bord
- ✓ Savoir s'écouter
- ✓ Partager nos ressentis
- ✓ Faire des concessions
- ✓ Etablir une relation de confiance
- ✓ Favoriser l'entraide
- ✓ Savoir se remettre en question
- ✓ Connaitre ses limites et celles de ses collègues de travail
- ✓ Être tolérant
- ✓ Respecter les autres
- ✓ Ne pas juger

Evaluation

- ✓ Ambiance générale de l'équipe
- ✓ Fréquence de régulation au sein de l'équipe

- ✓ Utilisation du cahier de bord

c-2) Savoir travailler en équipe (professionnel)

- ✓ Réunions
- ✓ Prise en compte et partage des compétences
- ✓ Coopération
- ✓ Concertation en amont et régulation
- ✓ Co-évaluation
- ✓ Partage des expériences
- ✓ Partage des compétences
- ✓ Favoriser la prise d'initiative
- ✓ Favoriser l'autonomie
- ✓ Co-formation
- ✓ Anticipation
- ✓ Ne pas se contredire devant les enfants

Evaluation

- ✓ Fonctionnement du centre
- ✓ Participations aux formations
- ✓ Constaté une progression personnelle et /ou collective
- ✓ Utilisation du cahier de bord

IV. Les moyens mise en œuvre pour répondre aux objectifs opérationnels

A. Les moyens humains

Conformément à la législation en vigueur, elle se compose d'animateurs BAFA (50%minimum) et de stagiaires ou non titulaire. Actuellement, nous avons comme animatrices, animateurs : Pierre DAUBERTE (BAFA), Baptiste Ferragne (BPJEPS sport collectif).

En application de l'article R. 227.20 du code de l'action sociale, l'inclusion des intervenants ponctuels, prestataires d'activité dans les effectifs d'encadrements, est autorisés.

Leur rôle est d'offrir un accueil de qualité aux enfants sans aucune distinction, d'assurer leur sécurité physique, morale et affective, de mettre en place un programme d'animation répondant aux objectifs fixés par la CCALF et la Maison de l'Enfance, de respecter le cadre réglementaire et les consignes de fonctionnement du centre.

Son effectif variera selon le nombre d'enfants inscrits au cours des séjours.

Le taux d'encadrement est fixé comme suit sur le temps ALSH :

- 1 animateur pour 10 enfants pour les – de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants pour les + de 6 ans

L'équipe est encadrée par une directrice, Mme Besson Dayana (BAFD), faisant office d'assistant sanitaire. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement du centre, en coordonnant l'action des animateurs, en assurant le suivi pédagogique, la gestion administrative, le respect des normes et l'accueil des familles.

Dans le cadre d'activités spécifiques (piscine...), le taux d'encadrement est réajusté :

- 1 animateur pour 5 enfants pour les – de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants pour les + de 6 ans

Personnel de service :

- C'est Mme Rodriguez Sandra, une personne mise à disposition par la Mairie d'Eglisolles qui est chargé d'assurer la préparation et le service du temps de repas et qui s'occupe spécifiquement de l'entretien de la cuisine et de la salle de restauration.
- Pour le reste des locaux, l'entretien est assuré par Mme Charlène Roche embauchée par la CCALF.
- Mme Chirouse Laurette est également recrutée pour le transport des enfants avec le véhicule 9 places de la CCALF.

L'équipe pourra être renforcée ponctuellement par des intervenants extérieurs qualifiés dans le cadre d'activités spécifiques (sportives par exemple) ou par des stagiaires BAFA, BAFD etc...

B. Les moyens matériels

L'accueil se déroule à la **Maison De l'Enfance** d'Eglisolles, dans un bâtiment fonctionnel spécialement conçu à destination de l'enfance et de la famille. Ces locaux sont agréés par la D.D.C.S et peuvent accueillir au maximum :

- 16 enfants de moins de 6 ans,
- 40 enfants de plus de 6 ans.

Ces locaux se décomposent de la manière suivante :

Un espace intérieur d'une surface d'environ 700m² répartis sur 3 niveaux (un ascenseur permet l'accès aux personnes à mobilité réduite).

- Le rez de chaussée où se situe l'entrée principale, avec un hall d'accueil permettant aux enfants de ranger leurs vêtements ; ainsi qu'un tableau d'information pour les familles (affichage menus, activités)

- Une salle de motricité pour l'accueil du matin/soir offrant un espace modulable pour des jeux intérieurs, équipée d'une Mezzanine, servant de stockage du matériel pédagogique, des sanitaires.

- Un bureau pour l'administratif, une infirmerie avec un lit et armoire fermant à clé.

La salle de restauration avec un mobilier petits/grands, des sanitaires adjacents, une cuisine équipée avec une réserve séparée, un local personnel, un bureau.

-Le rez-de-jardin où se situent les salles d'activités, avec une salle pour les plus de 6 ans comprenant des sanitaires à accès direct, un local pédagogique, un lavabo pour les activités, un garage adjacent. La salle des moins de 6 ans avec un mobilier adapté, sanitaires à accès direct équipée d'une douche, un local pédagogique, un lavabo pour les activités, une pièce pour le temps calme équipée de couchettes. Au même niveau, il y a le local technique et un local de rangement fermé à clés.

-Le 1^{er} étage où se situe la Ludothèque

- Un espace extérieur clos permettant d'évoluer en sécurité.

- Un espace extérieur d'une surface de ~2000m² qui sera aménagé en collaboration avec le Parc Naturel Régional, pour en faire un lieu pédagogique (jardin pédagogique, mare pédagogique...) et ludique (jeux, terrain sportif...).

V. Le fonctionnement

L'accueil de loisirs est ouvert de 8H à 18H, tous les mercredis en périodes scolaires.

- **Le mode d'inscription** des enfants est « à la carte » :
 - Soit en ½ journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.
 - Soit en journée avec ou sans repas.

Avec possibilité d'alterner les deux et sans quota de jours par semaine ; un accueil est proposé à partir de 8h00 le matin et jusqu'à 18h00 le soir, dans le cas où les enfants sont amenés directement au centre.

En cas de sortie, l'inscription se fait à la journée obligatoirement et les parents fournissent le pique-nique.

Afin de diffuser l'information aux familles, des brochures sont distribuées dans les écoles, ainsi que par voie de presse, affichage, mailing, site internet ; des permanences ont lieu environ 15 jours avant le début du séjour.

➤ **Transport :**

Afin de permettre un accès au plus grand nombre et de palier au problème de mobilité, la CCALF a mis en place un ramassage en minibus avec des arrêts à St Anthème (à partir de 8h15 et départ 8h30, retour à 17h15) et Viverols (à partir de 9h15 et retour à 17h30), les autres points d'arrêts sont à Sauvessanges (départ 9h00 et retour 18h00), St Clément/Raffiny sur demande. La directrice prend en charge les enfants inscrits lors des permanences (ou au plus tard le jour même jusqu'à 9h15 du matin afin de prévenir à temps la cantinière).

Les enfants seront (selon le nombre) répartis par **groupes d'âges** :

- groupe des petits : 3/5 ans
- groupe des moyens-grands : 6/12 ans et plus

Les petits/les moyens/grands peuvent être regroupés si les effectifs sont faibles dans ce dernier groupe d'âge ainsi que lors de certaines occasions (grand jeu, spectacle, sorties...).

Nous pouvons, à titre exceptionnel, changer un enfant de groupe si celui-ci se sent mieux ailleurs ou pour réunir des fratries.

➤ **Sécurité :**

L'équipe d'encadrement doit :

Veiller à ne jamais laisser un enfant sans contrôle visuel ou sans savoir exactement ce que celui-ci fait, connaître les consignes de sécurité en termes d'évacuation, de circulation et d'accident.

Lors de chaque sortie, les animateurs référents doivent signaler le départ et la destination ; ils seront en possession d'une trousse à pharmacie et d'un moyen de communication.

Dans tous les cas, chacun doit connaître le nombre et la liste nominative des enfants dont il a la responsabilité de manière à assurer la sécurité à l'intérieur du centre et à contrôler la présence des enfants.

➤ **Infirmierie :**

Les soins sont consignés sur le registre d'infirmierie. Aucun médicament ne peut être administré (sauf cas particulier avec certificat médical par l'assistant sanitaire).

L'équipe d'animation est mise au courant des problèmes médicaux ou allergies alimentaires que peuvent avoir certains enfants par le biais des fiches sanitaires mais aussi par un affichage à l'infirmierie, en cuisine et dans le bureau de la directrice.

➤ **Les activités :**

Un programme d'activités est établi lors des réunions de préparation.

Les activités doivent être variées et équilibrées (sport, expression, activités manuelles, découverte...) avec un lien entre-elles pour avoir si possible une cohérence sur la semaine. Elles pourront révéler un caractère exceptionnel comme lors de sorties, expositions, veillées, rencontres avec les parents, inter-centre spectacle, mini séjour...

VI. La journée type

8h00-9h15 : Accueil des familles (au Centre ou sur les points de ramassage)

Ce temps doit permettre aux enfants de commencer la journée dans les meilleures conditions possibles et cela passe par un réel accueil de bienvenue et de manière échelonnée ; c'est un moment d'éveil qui est bel et bien un temps d'animation et non de garderie.

8H15-9H15 : Ramassage bus, arrivée au centre

9H30 : Présentation de la journée – début des activités

L'équipe d'animation présentera ses activités aux enfants avant son début. Elle pourra être discutée et si possible choisie. L'installation se fait avec les enfants, tout comme son rangement.

11H30 : Fin des activités- jeux, temps libre et départ demi-jour matin

L'équipe veille à ce que les enfants soient bien allés aux sanitaires et se soient lavé les mains.

12h00 : Repas

Les enfants s'investissent en servant et en débarrassant les repas. C'est un temps d'échanges et de plaisir pour les papilles.

13h00 : Temps calme

Sieste, histoire, musique douce pour les uns ou lecture, jeux calmes pour les autres, ce doit-être un moment de repos ou la prise en compte des rythmes de chacun est primordiale.

13h30 : Accueil des enfants inscrits en demi-journée.

14h00 : Temps d'activités (même procédé que le matin)

16h00 : Goûter (horaire modulable en fonction de l'activité et même procédé que pour les repas du midi)

17h00-17H30 : Départ du centre, Bus

17H00-18H00 : accueil des familles, collation

Ce temps est important parce qu'il permet de recueillir les impressions de la journée, d'avoir une relation privilégiée avec l'enfant et d'échanger avec les parents.

De manière générale, il est demandé à chacun (tant adulte qu'enfant) d'adopter une attitude bienveillante et respectueuse vis-à-vis des autres ; Il s'agit ici, d'établir un climat de confiance et de solidarité où chacun puisse trouver sa place.

VII. Réunions et évaluation

➤ Réunions et évaluation :

En plus de la réunion préparatoire servant à prendre connaissance des attentes et des possibilités de l'équipe en fonction du présent document, à établir le programme d'animation ; un ou plusieurs temps hebdomadaire seront pris pour faire le point sur les événements de la journée passée et celle à venir, en terme d'échange d'informations sur les enfants, les parents et le ressenti de l'équipe d'animation, l'évaluation de la semaine écoulée par rapport au document pédagogique afin d'ajuster au mieux son travail et de préparer les activités de la semaine suivante.

Une réunion avec les parents est prévue avant le début de l'ALSH d'été, ayant pour but de présenter les orientations de l'équipe à travers ce projet pédagogique ; elle informe les parents sur le déroulement du séjour, les grandes lignes et actions proposées, les transports mis en place.

Elle permet plus simplement, un premier contact entre l'équipe de direction, l'équipe d'animation et les parents.

Les animateurs stagiaires se verront proposer des évaluations individuelles afin, là aussi, d'ajuster leur travail et également de faire part de leurs remarques. Cela permet aux animateurs stagiaires d'avoir un retour sur le déroulement de leur stage pratique. Ces évaluations ont lieu en fin de semaine.

Les animateurs plus expérimentés aident ces derniers dans leur progression.

D'autres entretiens individuels pourront être provoqués par les autres animateurs ou le Directeur.

Une évaluation collective (équipe d'animation) est faite en fin de chaque séjour. Les principaux critères d'évaluation sont :

- le respect du document pédagogique,
- le dynamisme et la motivation,
- l'investissement dans l'équipe, notamment lors des réunions de préparation,
- la richesse des activités,
- le sens des responsabilités,
- l'écoute et l'aptitude à la remise en question

L'évaluation globale sera complétée par différents outils (bilan, enquête famille...)

Une documentation pédagogique est mise à disposition. L'ensemble de l'équipe a accès aux instructions DDCSPP, aux numéros de téléphone d'urgence (affichage) et au règlement intérieur.

VIII. Annexes

A. Projet Pédagogique Maison de l'enfance, Cuisine

Objectifs généraux

Evaluation

Objectifs opérationnels

Les Moyens pour y répondre

1) Développer la sensibilité alimentaire de l'enfant

a) Respecter l'équilibre alimentaire

a-1) Travailler sur le visuel des assiettes

- ✓ Utilisation de produits frais
- ✓ Utilisation de produits de saison
- ✓ Rendre l'assiette ludique

Evaluation

- ✓ Réaction des enfants (visuel assiette)
- ✓ Réaction de l'équipe (visuel assiette)

a-2) Prise en compte des PAI, des intolérances et des régimes particuliers

- ✓ Identifier les régimes de chacun
- ✓ Prévoir des plats de substitution

Evaluation

- ✓ Retour des familles
- ✓ Retour de l'équipe

a-3) Utiliser la diversité alimentaire

- ✓ Faire découvrir les saveurs et les aromates
- ✓ Gestion des menus
- ✓ Prise en compte des saisons
- ✓ Prise en compte des thèmes d'activités pédagogiques

Evaluation

- ✓ Sensibilité des enfants par rapport aux différentes actions menées
- ✓ Retour des enfants au sein de leur famille

a-4) Respecter les apports nutritionnels

- ✓ Utiliser la pyramide nutritionnelle
- ✓ Faire en sorte que les enfants goûtent à l'entrée, au plat principal et au dessert

Evaluation

- ✓ Vérifier à chaque repas que la pyramide nutritionnelle est bien respectée
- ✓ Vérifier que chaque enfant ait goûté à tous aliments du repas

b) Découvrir de nouvelles habitudes alimentaires

b-1) Inciter les enfants à goûter à tous les plats

- ✓ Les enfants mangent au moins une cuillère à café de chaque plat

Evaluation

- ✓ L'équipe d'animation vérifie que chaque enfant mange de tout

b-2) Proposer des plats en lien avec le programme d'activité pédagogique

- ✓ Proposer des plats du terroir
- ✓ Proposer des plats internationaux
- ✓ Décorer la salle et les menus en fonction du thème d'activité

Evaluation

- ✓ Retour des enfants
- ✓ Retour des familles
- ✓ Retour des animateurs

2) Développer l'éco-citoyenneté et l'éco-responsabilité auprès des enfants dans l'alimentation

a) Développer la vie en collectivité

a-1) Favoriser l'implication de l'enfant sur les tâches quotidiennes

- ✓ Amener de manière ludique le débarrassage (le midi et au goûté)
- ✓ Amener de manière ludique le nettoyage de la salle pour le goûté

Evaluation

- ✓ L'animateur a de moins en moins besoin ou n'a plus besoin de reprendre les enfants
- ✓ Vérifier que le roulement au niveau des enfants soit fait

a-2) Développer l'entraide entre les enfants

- ✓ Les enfants les plus grands aident et servent les plus petits à tour de rôle sans non plus tout faire à leur place
- ✓ Accompagner les enfants à avoir des initiatives
- ✓ Sensibiliser l'enfant au partage équilibré de la nourriture
- ✓ Apprendre au 3-6 ans à se servir des couverts
- ✓ Privilégier ou tempérer les temps de rencontre entre fratrie

Evaluation

- ✓ Visualiser si oui ou non il y a des automatismes auprès des enfants

a-3) Respecter les règles de vie et d'hygiène

- ✓ Se laver les mains avant chaque repas
- ✓ Les enfants disent merci, bonjour et au revoir au personnel de cuisine
- ✓ Répéter régulièrement les règles de vie et d'hygiène aux enfants
- ✓ L'équipe d'animation doit montrer l'exemple aux enfants

Evaluation

- ✓ L'animateur a de moins en moins besoin ou n'a plus besoin de reprendre les enfants

- ✓ Le retour des enfants auprès des animateurs

b) sensibiliser l'enfant à son environnement

b-1) Développer la filière courte

- ✓ La nourriture est achetée chez les producteurs locaux
- ✓ Favoriser le fait maison
- ✓ Mis en place d'un jardin potager

Evaluation

- ✓ Echanges avec les enfants sur ce qu'ils mangent
- ✓ Eplucher les factures

b-2) Mis en place du tri sélectif

- ✓ Création d'un compost
- ✓ Sensibiliser les enfants au tri
- ✓ Utiliser Malles pédagogiques adaptés
- ✓ Proposer des partenaires liés à la composante « TRI »

Evaluation

- ✓ Vérifier que les déchets soient mis dans la bonne poubelle
- ✓ Vérifier la bonne utilisation du composteur

c) Eviter le gaspillage alimentaire

c-1) Peser les aliments lors de la préparation des plats

- ✓ Utiliser le tableau des valeurs nutritionnelles individuel
- ✓ Utilisation d'une balance ou d'un doseur
- ✓ Faire les courses au jour le jour

Evaluation

- ✓ Vérifier que les enfants ont eu assez à manger
- ✓ Être à l'écoute des besoins de l'enfant

c-2) Se servir raisonnablement quitte à se resservir

- ✓ Peser les restes alimentaires à la fin de chaque repas pour se rendre compte du gaspillage
- ✓ Les enfants se servent en fonction de leur faim.
- ✓ Eviter le surdosage, (prise en compte de l'âge de l'enfant)

Evaluation

- ✓ Les enfants laissent peu ou pas de restes

Peser l'excédent alimentaire

B. Règlement intérieur

➤ Points non négociables :

Ne pas déroger aux lois en vigueur, aucune mise en situation de danger pour l'enfant, aucuns sévices corporels ou moraux, interdiction de drogue, alcool. Ne pas utiliser le téléphone portable pendant les temps d'activités et d'accueil des enfants, des familles sauf en cas d'urgence. Respecter les horaires de travail. Utiliser l'espace approprié pour les fumeurs. Les animateurs ont le droit et doivent prendre 20 min de pauses dans la journée.

Toute modification du règlement intérieur est soumise à délibération du Conseil Communautaire.

C. Les tarifs

Le tarif est appliqué en fonction du quotient familial donné à l'inscription. Tous les trimestres la direction vérifie auprès de la CAF si celui-ci a changé pour toujours appliquer le bon tarif.

Pour les activités en « supplément » telles que la piscine, les sorties extérieures, il n'y a pas de facturation supplémentaire.

Nouvelle grille tarifaire validée

QF 1 De 0 à 550	QF 2 De 551 à 800	QF 3 De 801 à 1000	QF 4 De 1001 à 1250	QF 5 > à 1250 et N.C.	
2,50 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €	5,50 €	Demi-journée
4,50 €	6,00 €	7,50 €	9,00 €	10,00 €	Journée

(Coût du repas: 3,00€/repas à ajouter)

Réduction : 2ème enfant -15% 3ème enfant -25%

Forfait Semaine -10%